

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 décembre 1957.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) (1) sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à modifier les articles premier et 2 de la loi n° 56-759 du 1^{er} août 1956, en vue d'accorder un nouveau délai pour les demandes de titres ou de pécule formulées par certaines catégories d'anciens combattants ou de victimes de la guerre.

Par M. DE MONTULLÉ

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 28 décembre 1957. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 27 décembre 1957, page 2383, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : Mme Marie-Hélène Cardot, *Président* ; MM. Radius, Jézéquel, *Vice-Présidents* ; Auberger, de Montullé, *Secrétaires* ; Benchiha Abdelkader, Martial Brousse, Robert Chevalier, Clerc, Francis Dassaud, Ferhat Marhoun, Jean-Louis Fournier, Garessus, Gondjout, Goura, Houcke, Edmond Jollit, Le Gros, Gaston Manent, Mathey, Henri Maupoil, Metton, Namy, Arouna N'Joya, Parisot, François Patenôtre, Emile Roux, Ulrici, Vandaele, Michel Yver.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 5923, 6031 et in-8° 929.

Conseil de la République : 122 (Session de 1957-1958).